

Des citoyens veulent créer une milice pour veiller à la sécurité aux abords du futur centre de la Gouglera

Un projet de milice crée le trouble



Basé dans l'ancien institut de la Gouglera à Chevilles, le futur centre fédéral accueillera des requérants d'asile en attente de renvoi. Sa capacité sera de 300 places, dont 50 en réserve en cas d'afflux extraordinaire de requérants d'asile.
Charles Ellena

« MIRO ZBINDEN
FREIBURGER NACHRICHTEN

Chevilles » Le futur centre fédéral pour requérants d'asile de Chevilles n'a pas fini de faire parler de lui. Un groupe de citoyens, inquiets pour la sécurité aux abords du futur centre de renvoi installé dans l'ancien institut de la Gouglera, a décidé de mettre sur pied une milice citoyenne.

Un appel vient d'être publié sur la page Facebook de la «communauté d'intérêts Gouglera» (IG Guglera). «Le centre de requérants est situé au cœur d'une région appréciée des promeneurs. Elle doit pouvoir être utilisée sans crainte dans le futur», expose William Aeby, cofondateur du groupement.

Un numéro de téléphone

La communauté d'intérêts voudrait instaurer un numéro de téléphone que les gens pourraient appeler s'ils rencontrent des ennuis. «La milice citoyenne sera composée d'environ huit personnes, qui habitent dans les environs du centre pour requérants et qui pourraient rapidement intervenir en cas de problème.» L'engagement de la milice consisterait à soutenir les personnes qui appelleraient le numéro d'urgence. «Préventivement» et «sans violence», expose la page Facebook de la communauté d'intérêts.

«Nous n'agissons que si nous sommes appelés», pose William Aeby. «Il n'y aura pas de patrouilles. C'est uniquement la tâche de la police. Nous voulons résoudre des problèmes et non en créer davantage.» Dans ce sens, le «service» de la communauté d'intérêts se présente comme complémentaire au numéro d'urgence 117 de la Police cantonale fribourgeoise.

Ce projet est né d'un contact avec des habitants de la commune bernoise voisine de Riggisberg. «Un groupement similaire s'y est créé, en lien avec le centre d'accueil local.» Celui-ci se serait formé après que la police aurait mis plus d'une heure à se rendre sur place après un incident (selon William Aeby, qui parle de «harcèlement sexuel»). «C'est beaucoup trop long. Nous voulons absolument éviter un tel cas de figure. Mais la police cantonale sera informée en tout temps de nos activités.»

La police, justement, goûte peu au projet. Le chef de la gendarmerie Philippe Allain explique qu'une milice citoyenne n'est pas souhaitable. «Nous privilégions d'autres voies pour assurer la sécurité publique.»

Confirmant des propos de William Aeby, Philippe Allain note qu'un échange régulier a lieu entre la police cantonale et IG Guglera. «Les responsables de la communauté d'intérêts ont exposé à l'occasion d'une assemblée qu'ils voulaient lancer une milice citoyenne. Mais nous n'en avons jamais parlé concrètement.» Il s'agirait de la première milice citoyenne du canton.

L'opposition de la police

Le chef de la gendarmerie explique qu'un membre d'une milice citoyenne – même s'il ne travaille que préventivement – ne dispose en aucun cas de plus de droits qu'un autre citoyen. «Il ne peut effectuer aucun contrôle de personnes ni éloigner un requérant d'une place publique.»



«La police cantonale sera informée en tout temps de nos activités»

William Aeby

Faute de quoi il entrerait en conflit avec la loi.

Si la milice citoyenne devait voir le jour, la police rappellerait à ses membres ses devoirs et le cadre de ses activités, relève Philippe Allain. «La police cantonale effectuera les ajustements nécessaires pour assurer la sécurité à la Gouglera», ajoute le chef de la gendarmerie.

Du côté des communes, les syndicats de Dirlaret et de Chevilles disent clairement leur scepticisme et leur opposition à

un tel projet. «Il ne fait qu'alimenter le rejet, ce qui est tout sauf favorable», expose Marcel Kolly, syndic de Dirlaret.

L'ordre à l'intérieur du centre sera régi par un service de sécurité privé, 24 heures sur 24, selon le Secrétariat d'Etat aux migrations. Les requérants pourront uniquement sortir du site durant la journée. La police cantonale est responsable de la sécurité à l'extérieur des bâtiments. »

TRADUCTION TG

PUBLICITÉ

Une récompense de 5000 francs

Fait exceptionnel, le Service de la justice offre une récompense à qui donnera des indices sur l'inondation volontaire du bâtiment.

Un peu plus de quatre mois après le sabotage du futur centre pour requérants de la Gouglera à Chevilles, la police cantonale relance un appel à témoins pour trouver les auteurs de l'inondation. Cette fois, une récompense de 5000 francs est offerte pour des indices permettant d'identifier et d'arrêter les vandales, indique un communiqué diffusé hier matin.

Dans la nuit du 2 octobre 2016, des inconnus ont inondé le bâtiment, causant des dommages estimés à environ 800 000 francs par l'Office fédéral des constructions et de la logistique. Le 13 octobre, l'extrême gauche revendiquait l'acte sur la plateforme internet Indymedia. «Nous donnons du crédit à cette revendication, mais nous n'avons pas pu identifier les auteurs du sabotage. L'extrême gauche n'est pas un milieu qui collabore facilement avec la police et la justice. Nous espérons que l'octroi d'une récompense fera avancer les choses», expose Markus Julmy, procureur en charge de l'enquête.

Le montant d'une récompense varie entre 100 et 5000 francs, selon le règlement cantonal sur la justice. «Le Service de la justice n'a pas mémoire d'avoir versé une telle récompense. On peut donc conclure que le cas de figure n'est pas apparu depuis de nombreuses années», expose Didier Page, secrétaire général adjoint à la Direction de la sécurité et de la justice.

Les travaux de transformation des bâtiments, mis à l'enquête en juillet 2016, doivent débuter d'ici au 1^{er} mars, pour s'achever au cours du deuxième semestre de 2018, indique l'Office fédéral des constructions et de la logistique. Prévue initialement à l'automne 2017, la date d'ouverture ne pourra être tenue, expose le Secrétariat d'Etat aux migrations, qui n'évoque pas encore de nouvelle planification. Le coût des transformations prendra l'ascenseur. Devisée d'abord à 8,8 millions, la facture atteindra 9,6 millions. Le centre fédéral, destiné à loger des requérants en attente de renvoi, totalisera 300 lits, dont 50 en réserve en cas d'augmentation extraordinaire des demandes d'asile. En 2015, la Confédération avait acquis les locaux pour 19 millions. » **THIBAUD GUISSAN**